

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

DU LUNDI 14 octobre 2013 à 19 h 30

Présents : FILLET Pierre-Louis, FEUGIER Monique, CHATELAN Françoise, GONTIER Jean-Louis, CHAZOT Gilles, HUSTACHE Pierre, BATHIER David, DROGUE Pierre

Absent : BLANC Astrid, ROCHE Jean-Maurice a donné pouvoir à Pierre-Louis FILLET, FILLET Nadège a donné pouvoir à Françoise Chatelan

Secrétaire de séance : Delphine GREVE et Michèle BONNARD

1. VOIRIE

✓ **Déneigement 2013-2014**

La Commune de Saint Julien en Vercors a lancé une consultation pour le déneigement des voies communales situées au nord du territoire communal. La consultation s'est révélée infructueuse. Par conséquent, les élus sollicitent l'intervention du Département pour assurer la viabilité hivernale des voies communales par le renouvellement de la convention relative aux travaux de viabilité hivernale en date du 7 janvier 2013.

✓ **Sécurité devant l'école et la crèche**

Les parents des enfants fréquentant l'école et de la crèche s'inquiètent de la vitesse excessive des voitures devant le bâtiment de la mairie. Les travaux de réaménagement de la traversée du village avec la mise en place de chicanes pour réduire la vitesse n'auront lieu qu'au printemps 2014. En attendant, la signalisation du ralentisseur situé devant l'entrée de la crèche sera refaite.

2. BATIMENTS COMMUNAUX

✓ **Salle des fêtes**

Une commission d'élus s'est rendue sur place pour définir les derniers travaux d'aménagement de la salle des fêtes et achat de petits équipements. Jean-Louis Gontier se propose de suivre la réalisation des étagères dans le local bar et des protections des murs.

Divers achats seront effectués : pour le local préparation : plaque électrique + four, pour la salle : système d'accroche pour panneaux d'exposition, pour la scène : micro et ampli et enfin pour le hall d'entrée : portants et un plan d'évacuation.

Dans le hall d'entrée, des traces de moisissure sont apparues certainement liées à l'infiltration des eaux de pluie contre le mur extérieur. L'entreprise Blanc sera contactée pour remédier au problème d'écoulement des eaux pluviales.

Le tarif du chauffage est actualisé. Le litre de fuel consommé sera facturé au prix réel sur la base de la dernière facture et au vu du relevé de compteur.

3. EAU – ASSAINISSEMENT

✓ Travaux de réhabilitation du filtre à sable de la STEP du village

Lors des travaux de réhabilitation du filtre à sable endommagé, une légère contrepenne sur les drains a été constatée. Le 6 août 2013, une réunion sur site a été organisée avec l'entreprise Eiffage et le cabinet Nicot. Par courrier du 8 août, le Cabinet Nicot estime qu'il n'est pas nécessaire de déplacer le regard de bouclage car la contrepenne est faible (inférieure à 10 cm sur 25 ml de drain). Il préconise de réaliser un lit de sable de façon aussi horizontale que possible.

Ensuite lors d'une visite de la Satese (service du Département d'aide aux communes pour la gestion de leur station d'épuration) en présence de l'entreprise Blanc, le technicien Satese a préconisé de rehausser le regard. L'entreprise Blanc a chiffré les travaux pour finir la réhabilitation et rehausser le regard de répartition : le devis s'élève à 5 643.5 euros HT soit une plus value de 3 638.7 euros HT par rapport aux travaux initiaux.

Les élus votent (8 voix pour) en faveur de la réalisation des travaux supplémentaires.

✓ Alimentation en eau potables les Barons

Une réunion sur site est prévue le lundi 21 octobre pour choisir le tracé de l'extension du réseau d'eau potable. En effet deux options sont envisageables : au sud depuis le carrefour de la route des Alberts ou au nord à travers le champ Glénat

Monsieur le Maire informe les élus que Robin Terrot de la DDT et un collègue du service Police de l'Eau viendront expliquer en mairie le contenu souhaité pour le schéma de gestion des eaux pluviales qui doit être réalisé en parallèle à la carte communale.

4. PERSONNEL COMMUNAL

✓ Demande de disponibilité

Michèle Bonnard demande une disponibilité à compter du 1^{er} mai 2014 pour une durée d'un an. Le Conseil Municipal donne son accord.

5. ECOLE

✓ Subvention voyage scolaire classe maternelle

Le séjour est envisagé à Crupies (vers Crest) pour une durée de 3 jours (et 2 nuits) du 26 au 28 mai 2013. Seraient notamment proposés aux enfants des animations culturelles, autour de la musique et des arts visuels (peinture, Land Art...). L'enseignante Evelyne Le Moigne encadrerait avec Christine

Vignon ATSEM les 14 enfants, sans besoin de parents supplémentaires, dans la mesure où le centre fournit un animateur.

Le coût global estimé est d'environ 3 000 € (dont 800€ de transport).

Parmi les financeurs possible:

- le Département de la Drôme avec une aide de 7€ par nuit et par enfant + un forfait transport de 160€, pour un total de 384€.
- la CCV pourrait financer le séjour dans le cadre du soutien aux actions culturelles dans les écoles; cette opération est mise en place pour 2014, suite à la fin de l'orchestre à l'école. Seules les actions culturelles seraient éligibles. La participation pourrait être d'environ 1000€.
- les communes : le Département ne finance qu'à la condition que les communes participent à la même hauteur, soit un total minimum pour nos deux communes de 384 € (274€ pour Saint-Martin avec 10 enfants, 110€ pour Saint-Julien avec 4 enfants)
- Il resterait environ 1 250€ à financer par l'APE et par les parents.

Les élus donnent leur accord pour cette subvention de 110 euros pour le financement du voyage scolaire des maternelles.

✓ **Contrat Myriam Audeyer**

Myriam est actuellement en CDD. La Commune de St Martin demande si il serait possible d'augmenter son temps de travail après le service de la cantine pour qu'elle puisse surveiller les enfants après le repas jusqu'à 13h30 au lieu de nettoyer la salle. Ce point sera discuté avec les élus de St Martin en Vercors lors d'une prochaine commission scolaire intercommunale.

6. DIVERS

✓ **Modification statut Syndicat départemental de télévision de la Drôme**

Suite à la mise en œuvre du schéma départemental de coopération intercommunale, les statuts du syndicat départemental de télévision de la Drôme doivent être modifiés et donc approuvés par les communes membres.

Le Conseil municipal approuve la modification de statuts et désigne Gilles Chazot pour participer à la désignation des délégués devant siéger au Comité Syndical.

✓ **Contrat de prestation de secours sur piste et tarifs espaces nordiques**

Les élus approuvent les tarifs de la redevance d'accès aux pistes de ski nordique d'Herbouilly pour la saison 2013-2014. Ils désignent également le Département de la Drôme comme prestataire de service en matière de distribution de secours.

✓ **Lou Becan automne 2013**

Le prochain bulletin municipal sera diffusé en décembre 2013. Il aura pour sujet la traversée du village et les changements pour les élections municipales.

✓ **Date repas Noël CCAS**

Le repas de Noël du CCAS offert aux habitants de plus de 70 ans aura lieu le dimanche 15 décembre au Café Brochier.

✓ **Café Brochier**

Monsieur le Maire informe le Conseil qu'une estimation du Café Brochier sera effectuée par les services de France Domaine. Cette démarche n'engage en rien la Commune.

7. QUESTIONS DIVERSES

- La prochaine Fête du Bleu aura lieu les 9 et 10 août 2014 à Saint Agnan en Vercors. David Bathier est désigné comme référent de la commune
- Le 18 mars 2014 marquera le 70^{ème} anniversaire de l'attaque de la Matrassière par les troupes allemandes. Un groupe d'élus (Pierre-Louis Fillet, Françoise Chatelan, Jean-Louis Gontier et Pierre Drogue) travailleront sur l'organisation d'une cérémonie à cette date.
- La Maison Pour Tous étudie la possibilité de faire des projections de cinéma à la salle des fêtes de St Julien en Vercors. La commune demandera des devis pour l'achat d'un écran de cinéma.
- Jean-Louis Gontier rappelle qu'une partie des caniveaux sont à reprendre.
- L'assureur de la commune sera relancé concernant la dégradation de la barrière devant la mairie.
- Françoise Chatelan souhaiterait connaître la date d'intervention de l'entreprise Combier sur le clocher sachant qu'Indelec a terminé les travaux du paratonnerre. L'architecte et l'entreprise seront relancés. Par ailleurs, la tranchée réalisée côté sud de l'église pour l'enfouissement du câble du paratonnerre ne sera goudronné qu'après l'hiver.
- Françoise Chatelan demande s'il est possible d'acheter une guirlande supplémentaire.
- Monique Feugier contactera l'entreprise Blanc pour une dégradation sur son garage liée au déneigement de l'hiver 2011-2013 et que n'est pas encore réparée.
- La commission voirie devra se rendre au hameau des Janis pour constater les dégâts sur la voie communale des Janis.
- Le conseil général de l'Isère sera contacté pour connaître précisément le calendrier des travaux dans les Gorges de la Bourne. Pierre Hustache rappelle que lors du dernier épisode neigeux seul le Département de la Drôme est intervenu sur la route d'Herbouilly.
- Pierre Drogue demande que dans le prochain bulletin municipal il soit rappelé l'obligation de tailler les haies et arbustes en bordure de voie communale pour faciliter les opérations de déneigement.

- Pierre Drogue et Ludovic David de l'entreprise Blanc réaliseront un état des lieux des aménagements en bordure de voie avant le déneigement.

Fin du conseil municipal à 22h15